Une exposition et une conférence à l'Alliance Française de Garoua

La symbolique de la Fête de la Jeunesse au Cameroun

par Giscard Lionel Mbakop Nana et Zaratou Yaya Fanta [*]

A priori, l'histoire des faits sociopolitiques du Cameroun semble évidente à la compréhension. Cependant, pour mieux la saisir, les érudits du domaine recommandent toujours aux impétrants une attention et une rigueur scientifique particulières. L'histoire du Cameroun reste très complexe au regard de son passé colonial tumultueux, entaché d'incompréhensions liées à la triple administration coloniale et à son caractère international non ou peu respecté *in facto*. C'est dans ce sillage du rappel historique et de la commémoration des faits historiques du Cameroun qu'en prélude à la célébration de la Fête de la Jeunesse 2025 au Cameroun, l'association Images & Mémoires, à travers son correspondant, a organisé au Théâtre de Verdure de l'Alliance Française de Garoua une exposition photographique couplée d'une conférence sur le thème : **« La Fête de la Jeunesse vue par les images ».** Nous remercions vivement l'Alliance Française de Garoua, notamment sa directrice Madame Hyacinthe Porcher et Monsieur Ebah Essongue, directeur des Affaires culturelles, pour l'aide très substantielle apportée à ces projets et à cette manifestation, ainsi que l'association Images & Mémoires et ses adhérents.

L'exposition photographique s'est déroulée du 3 au 8 février 2025. Elle a drainé un nombre important de visiteurs. Des curieux et autres usagers de l'Alliance Française ont exprimé leur stupéfaction et un intérêt capital au sujet de l'activité. Quant à la conférence, elle s'est déroulée le jeudi 6 février autour du thème : **« La symbolique de la Fête de la Jeunesse ». Madame YAYA FANTA Zaratou** nous a fait le plaisir d'un excellent exposé sur le sujet. Ce compte rendu nous donne l'occasion de lire ses analyses, qui nous plongent dans les méandres de l'historique de la Fête de la Jeunesse au Cameroun. **« La Fête de la Jeunesse au Cameroun, du deuil aux festivités : une décision discrétionnaire du président Ahmadou Ahidjo pour renforcer l'unité nationale ».**

Le 12 juillet 1884, l'entité territoriale qui sera appelée plus tard « Kamerun » est soumise au protectorat allemand après la signature d'un traité baptisé « traité germano-Duala » (Mveng, 1984, 1985 ; Ngoh, 1990 ; Eyelom, 2003 ; Le Vine, 1984). En 1914, la Première Guerre mondiale éclate en Europe, principal champ de bataille. Elle oppose les Alliés sous la coordination franco-britannique à la Triplice avec l'Allemagne en ligne de mire (Brunet & Launey, 1993 ; Droz, 1973 ; Essomba, 2012 ; Michel, 2003 ; Poidevin, 1975). Cette guerre s'est prolongée au Cameroun entre 1914 et 1916. Vaincus, les Allemands quittent le Cameroun et le territoire est partagé le 4 mars 1916 entre Français et Britanniques (*Journal Officiel de la République Française [JORF]e*, 1921 ; *Journal Officiel de la Société des Nations [JOSDN]c*, 1922). Le plan de partage franco-britannique de 1916 a été approuvé par la Société des Nations (SDN) le 20 juillet 1922 (*« British Mandate for the Cameroons »*, 1923 ; Eyelom, 2003 ; Ngoh, 2001).

[*] Giscard Lionel MBAKOP NANA *(Ph.D),* Université de Garoua, Laboratoire des Sciences Historiques - Correspondant d'Images & Mémoires au Cameroun - lionelmbakop@rocketmail.com

Mme Zaratou YAYA FANTA, cadre à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), annexe de Garoua - yayafanta1974@gmail.com

Sous l'égide de la SDN, le mandat est confié pour la plus grande partie du territoire à la France et pour le reste à la Grande-Bretagne. En revanche, le British Cameroon a été divisé en deux parties (le British Northern Cameroon et le British Southern Cameroon). Ces territoires étaient placés sous l'administration d'un gouvernement régional du Nigeria, notamment Kaduna pour la partie Nord et Enugu pour la partie Sud (Abwa, 2013). À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, « les trois grands », notamment Churchill, Roosevelt et Staline, résolurent de créer une institution internationale plus forte que la précédente avec des objectifs étoffés (https://www.un.org/fr/about-us/history-of-the-un/preparatory-years). Ainsi, la charte de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a été signée le 26 juin 1945 et elle est entrée en vigueur le 24 octobre 1945 (https://research.un.org/fr/unmembers/founders). Le changement de paradigme international s'était naturellement manifesté par le changement du statut du Cameroun. Le 13 décembre 1946, le Cameroun devint désormais un territoire sous tutelle de l'ONU tout en restant intégré aux deux puissances coloniales d'antan.

En revanche, la quête de l'autonomie du Cameroun était pensée différemment par les acteurs des différents territoires (Torrent, 2013). Le processus de décolonisation enclenché par la Grande-Bretagne instaura un système d'administration très souple. La gestion du *Southern Cameroons* fut confiée à un exécutif local alors que le *Northern Cameroons* demeurait sous la conduite des autorités de la région nigériane de Kaduna. Cependant, du côté du territoire administré par la France, l'Union des Populations du Cameroun (UPC), créée le 10 avril 1948, donnait du tournis aux autorités coloniales. Pétitions, meetings étaient organisés çà et là sur l'étendue du territoire national et hors des frontières. D'après les nationalistes upécistes la France était le socle de la souffrance des Camerounais (Eyenga, 1991 ; Abwa, 2013). Pour sortir de cette léthargie, ils proposèrent l'unification des deux Cameroun avant l'indépendance (Ibid). En dépit, de la révolution menée par l'UPC, le Cameroun administré par la France obtint son autonomie interne le 10 mai 1957 puis l'indépendance le 1er janvier 1960.

Soucieux d'un Cameroun uni, prospère et harmonieux, le président Ahmadou Ahidjo s'engagea avec détermination, non sans heurts, à la négociation d'une fédération des deux États. Ainsi, à la suite de nombreux débats tenus au Conseil de tutelle de l'ONU au cours des années 1950 et conformément à la résolution 1352 (XIV) des Nations Unies du 16 octobre 1959, les deux territoires sous tutelle britannique furent appelés à se prononcer sur leur avenir au cours du plébiscite organisé les 11 et 12 février 1961 (Torrent, 2013). Lors de ce plébiscite, les choix des populations du *Northern* et du *Southern Cameroon*s furent opposés. Les raisons de ces oppositions furent multiples, notamment les questions tribales, religieuses[1]. Aux sorties des urnes, les résultats entérinèrent la séparation territoriale. La population du *Southern Cameroons* vota pour la réunification avec le Cameroun indépendant. Au *Northern Cameroon*s le vote fut en faveur de l'intégration au Nigeria (Brunet-La Ruche, 1961 ; Merle, 1961). Situation complexe pour les élites politiques de Yaoundé, le président Ahidjo porta le problème plébiscitaire à la Cour Internationale de Justice (CIJ). Malgré ce geste honorable, il fut débouté par la décision de la Cour qui validait les résultats et les décisions du plébiscite. La division du Cameroun britannique est restée une plaie béante dans l'histoire politique du Cameroun et une frustration indigeste pour Ahidjo. Ainsi, le 31 mai, à la suite de la séparation officielle de ces territoires, une journée de deuil national fut décrétée par le pouvoir de Yaoundé. La douleur était grande dans les deux parties du pays et il fallait trouver une alternative.

Dans une correspondance datée du 16 décembre 1963, monsieur FN Ndang, alors secrétaire du Premier ministre Foncha annonçait que le Conseil exécutif du Cameroun occidental avait décidé que le 11 février 1964 soit célébrée comme la journée de la jeunesse. Ce projet rendait obsolète l'*Empire Day* au profit de la *Youth Day* en commémoration du plébiscite[2]. Les célébrations de février 1964 et 1965 furent une apothéose et un succès inédit. Les sons résonnaient jusque dans le tréfonds des localités du pays et à l'international. Dans sa perspicacité légendaire, Ahmadou Ahidjo profita de la ferveur populaire que *la Youth Day*[3] avait créée pour récupérer cette célébration afin de créer un choc émotionnel positif au sein du peuple. Il trouva une bonne raison de faire le deuil autrement ! Dès 1966, le gouvernement fédéral a adopté la date du 11 février comme celle de la Fête nationale

[1] Selon Oswald BABOKÉ à travers son ouvrage intitulé *Historique du cinquantenaire : la lettre de la réunification : 1961 : au peuple camerounais du nord au sud - de l'est à l'ouest*, les leaders du Southern Cameroon menaient la campagne en présentant les liens tribaux qui existaient entre les deux peuples. Aussi, ils incitaient la population à s'opposer au rattachement avec le Nigéria afin d'éviter l'esclavage des Ibos. Toutes ces stratégies visaient à rallier le peuple à la fédération avec la république du Cameroun.

[2] *Bamenda Provincial Archives, File B.1552/290, dated 19 october 1962.*

[3] Après la fédération avec la république du Cameroun, le Premier ministre John Ngu Foncha recommanda que la fête nationale (Empire Day) qui était célébrée tous les 26 octobre soit remplacée par la Youth Day (Journée de la Jeunesse). Pour lui c'était une marque de reconnaissance de la force incommensurable de la jeunesse. La première commémoration s'était tenue le 26 octobre 1962.

de la Jeunesse. Ainsi, des matchs de football, des défilés, des concours de danse, des marches sportives sont organisés sur l'ensemble du territoire national. Des jeunes se trémoussant dans de belles tenues oubliaient les larmes d'hier. Les nouvelles tuniques les plongeaient dans les métastases d'une nouvelle vie sans les frères du Nord qui avaient choisi un autre destin.

Du 3 au 8 février 2025, les activités menées par le correspondant de l'association étaient une invitation à la sensibilisation du public sur la symbolique de la fête éponyme. L'objectif général était d'inculquer au public l'appréhension des enjeux et des implications de la célébration des événements à travers l'iconographie, source de mémoire d'un peuple.

Références bibliographiques

- ABWA, D., 2013, Cameroun : *Histoire d'un nationalisme, 1884-1961,* Yaoundé, Clé et NENA.
- Bamenda Provincial Archives, File B.1552/290, dated 19 October 1962.
- « British Mandate for the Cameroons », *The american journal of international law*, vol. 17, no 3, 1923, p. 138-141.
- BRUNET, J-P. & LAUNAY, M., 1993. ″Les grandes puissances en guerre : diplomatie, politique, économie″, in M. MARGAIRAZ, *D'une guerre mondiale à l'autre (1914-1945)*, p. 38-47.
- BRUNET-LA RUCHE, B., 1961. ″Yaoundé célèbre la réunification des deux Cameroun″, en ligne : https://fresques.ina.fr/independances/fiche-media/Indepe00092/yaounde-celebre-la-reunification-des-deux-cameroun.html.
- CHARBIT, Y., 2015. ″Émigration, colonisation et idéologie libérale en France (1840-1870)″, *Revue européenne des Migrations internationales*, n°34, p. 209-230.
- ESSOMBA, P-B., 2012. ″La guerre des voies de communication au Cameroun, 1914-1916″*, Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°248, p. 7-26.
- EYELOM, F., 2003. *Le partage du Cameroun : entre la France et l'Angleterre*, Paris, L'Harmattan.
- EYENGA, A., 1991. *L'UPC une révolution manquée ?,* Paris, Chaka.
- https://research.un.org/fr/unmembers/founders
- https://www.un.org/fr/about-us/history-of-the-un/preparatory-years
- *Journal Officiel de la République Française*, 7 septembre 1921, p. 417.
- *Journal officiel de la Société des Nations*, août 1922, p. 874.
- MERLE, M., 1961. ″Les plébiscites organisés par les Nations Unies″, *Annuaire français de Droit international*, n°7, p. 425-445.
- MVENG, E., 1985. *Histoire du Cameroun*, t.2, Yaoundé, CEPER.
- NGOH, V. J., 2001. *Southern Cameroons, 1922-1961: a constitutional history*, Aldershot, Burlington Vt : Ashgate, 2001.
- TORRENT, M., 2013. ″Les deuils de l'indépendance : le Cameroun face à sa réunification (1959-1962)″, *Les indépendances en Afrique*, édité par Odile GOERG et al., Presses universitaires de Rennes, 2013. En ligne (mars2025) : https://doi.org/10.4000/books.pur.112304

Le jour de la conférence débat. Entourant Mme Hyacinthe Porcher et Dr Giscard Lionel Mbakop Nana, on reconnaît notamment Pr Hassana, Pr Bouba Hamman, Mlle Yasminatou, Dr Haminou.

Au premier plan, Madame Yaya Fanta Zaratou

Visite très intéressée de l'exposition et attention passionnée pendant le débat

Mme Hyacinthe Porcher **directrice de l'Alliance Française** ***Dr Giscard Lionel Mbakop Nana*** **(département d'Histoire de l'Université de Garoua)** ***Mme Yasminatou*** ***Pr Hamman Bouba***

Quelques intervenant(e)s